



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



COLLÈGE MONTGAILLARD
B.P. 2007
97487 Saint-Denis CEDEX
☎ 0262.30.08.62
E-Mail : ce.9740645h@ac-reunion.fr

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

ACQUISITION DE MATERIEL DE CUISINE ET TRAVAUX D'INSTALLATION

1) Identification de la personne publique

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Collège Montgaillard, Rue du Stade, BP 2007 974887 Saint-Denis CEDEX

Personne responsable du marché : **Mme HOARAU Marie Pierre, Principale**

Comptable assignataire : **Mme Odile VAUDRAN, l'Agent Comptable**

2) Procédure

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics (abrogé par ORDONNANCE n°2015-899 du 23 juillet 2015 et modifié par DÉCRET n°2015-1163 du 17 septembre 2015).

3) Objet du marché :

Lot 1: Acquisition de 2 Sauteuses inox 100L, 1 four mixte GN 2/1 20 niveaux :

2 Sauteuses inox 100L :

- Cuve en acier inox à haute conductibilité thermique,
- Cuve basculante et bascule manuelle,
- Dispositif de sécurité pour l'interruption du fonctionnement pendant la remontée de la cuve de série,
- Pieds réglables en inox,
- Bec verseur à grand passage,
- Couvercle double peau à joint périphérique,
- Chauffage à gaz par des brûleurs en acier inox à flamme stabilisée,
- Alimentation en eau chaude et froide,

1 four mixte inox GN 2/1 20 niveaux:

- 20 grilles GN 2/1,
- Version électrique,
- Type de fonction mixte, vapeur, air pulsé, maintien en température, remise en température,
- Tableau de commande digital,
- Humidificateur,
- Système de nettoyage automatique,
- Douchette de lavage.

Evacuation du matériel existant

Lot 2: Travaux préalable à l'installation :

Réalisation de travaux adaptés avant la pose des nouveaux matériels : préparation de l'espace avant la pose définitive (étanchéité, syphon de sol, évacuations, gravas...)

Liaison avec le fournisseur de matériel afin de définir les besoins d'installation et un protocole adapté.

4) Contact

Renseignements administratifs :

Par courriel gestion.9740645H@ac-reunion.fr

5) Publicité et documents

La présente demande qui comporte le règlement de consultation et le cahier des clauses techniques particulières sera publiée

- Sur le site de l'AJI (<http://www.aji-france.com>)
- Sur le site du Collège Montgaillard (<http://www.college-montgaillard.ac-reunion.fr>)

6) Contenu et présentation des offres

Les offres, rédigées en langue française, devront être transmises avant **le 03 Octobre 2018 à 12h00:**

- par la Poste en recommandé ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante :

Madame la Principale, Collège Montgaillard – Service Gestion

Rue du Stade, BP 2007 974887 Saint-Denis CEDEX

- ou par courriel à gestion.9740645H@ac-reunion.fr

Les offres seront détaillées, et seront exprimées en euros hors taxes et toutes taxes comprises.

Les candidats préciseront en outre les conditions et les délais de livraisons du matériel.

7) Jugement des offres

Au terme de l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur attribue le marché au candidat ayant présenté l'offre la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Prix : 30%,
- Délais et conditions de livraison : 25%,
- Garantie d'au moins 2 ans pièces et main d'œuvres : 15%,
- Maintenance et SAV : 25%,
- Possibilité de négociation des offres : 5%

Le jugement des offres donnera lieu à un classement décroissant.

Le candidat ayant présenté l'offre la mieux classée sera retenu.

8) Contenu des offres

Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes complétées en français, datées et signées :

Pièces de candidatures

- la lettre de candidature dûment complétée (DC1) ;
- la déclaration du candidat (DC2) ;

Pièces constituant l'offre :

- un acte d'engagement;
- le descriptif détaillé (prix, descriptif technique du produit, conditions...)
- tout documents techniques ou administratifs permettant d'apprécier l'offre du fournisseur,

9) Délai de validité des offres

Les tarifs devront être garantis jusqu'à la réalisation complète des prestations.

10) Prix et règlements des comptes

Les prix proposés sont fermes et définitifs en euros hors taxes et toutes taxes comprises. Le montant maximum de l'offre ne pourra excéder 90.000 euros hors taxes.

11) Règlement


Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation sur présentation de factures en 3 exemplaires et sur lesquelles figureront les références bancaires du prestataire (IBAN).

Le versement d'un acompte est envisageable sur demande et limité à 30%.

12) Délai d'exécution

Les prestations ou fournitures devront être exécutés sur la période indiquée.

A Saint Denis le 19 Septembre 2018


La Principale,
Responsable des marchés